

Barst

Le nouveau Conseil municipal

Bruno Neumann est élu maire, **Paul Hirschberger** premier adjoint et **Bernard Girard** deuxième adjoint.

Samédi à 14 h, la cloche de l'église sonnè. **Bruno Neumann** regardé sa montre : « il est l'heure... » murmuré-t-il. **Bernard Girard** le doyen ouvri la séance. **Cédric Claudé** le plus jeune de l'assemblée est désigné secrétaire de séance. Le nouveau conseil est nominativement installé dans ses fonctions. Tous les élus sont présents, le quorum est atteint. **M. Girard Bernard** après lecture des articles du code général des collectivités territoriales invité le conseil à procéder à l'élection du maire. A la surprise générale des élus de **Barst**, l'annonce de **Bruno Neumann** est suivie par celle de **Carole Schrotzenberger**. Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, remet, fermé, à **Bernard Girard** son bulletin de vote écrit dans une pièce isolée de la salle de réunion sur papier blanc. Le dépouillement donna les résultats suivants : 6 voix à **Bruno Neumann**, 4 voix à **Carole Schrotzenberger** et un bulletin blanc. **Bruno Neumann** est élu maire de **Barst**, applaudi par toute l'assemblée. **M. Bernard Girard** remet l'écharpe de maire à **Bruno Neumann** et lui cède la présidence de séance. Immédiatement le maire annonce un vote à bulletin secret pour choisir le nombre d'adjoint. L'assemblée manifeste majoritairement son approbation à main levée. Le maire propose de mettre en place deux adjoints et de supprimer un poste. L'assemblée se prononce et choisit de créer deux postes d'adjoints. **M. Paul Hirschberger** seul candidat et élu 1^{er} adjoint à bulletin secret par 8 voix pour et 3 blancs. **M. Bernard Girard** seul candidat aura la surprise d'avoir un bulletin ayant la mention **Bernard**. La confusion entre **Bernard Girard** et **Bernard Déréz**, membre du conseil conduit tous les élus à annuler ce bulletin. **M. Bernard Girard** sera élu à bulletin secret 2^e adjoint par 8 voix pour 2 blancs et un nul. Forté de toutes ces émotions l'assemblée est amenée à se prononcer sur la mission et délégation accordée par le maire au premier adjoint. Le maire souhaite la création d'un poste de 1^{er} adjoint principalement chargé de l'annexe de **Marienthal**. L'adjoint chargé de **Marienthal** connaît de toute question intéressant à titre principal l'annexe dont il aura la charge. Il veillè à l'information des habitants et favorisè leur participation à la vie de la collectivité. En plus de cette mission le maire propose à **M. Paul Hirschberger** une véritable délégation. Ainsi l'adjoint sera de plein droit officier d'état civil et officier de police judiciaire à **Marienthal**. Et il devra s'assurer de la coordination des relations entre tous les élus municipaux ainsi que de la mise en place et le suivi des séances du conseil municipal. Il sera responsable du personnel de **Marienthal**, de l'urbanisme à **Marienthal**, de la gestion du patrimoine de **Marienthal**, de l'environnement (politique agricole, forêt) de **Marienthal** ainsi que de 11 autres délégations générales ou spécifiques à **Marienthal**. Mission et délégation acceptées par **M. Paul Hirschberger**, validées à l'unanimité par les membres du conseil. **M. Bernard Girard** se verra également confier à l'unanimité 18 délégations. A l'issue de ce vote, le maire annonce à l'assemblée que ses deux adjoints auront également en plus de cette mission et de ces délégations le droit de signer en son nom tous les documents liés à ces compétences. L'assemblée dans un point deux bis sera appelée à se prononcer sur les délégations consenties en vertu de l'article L 2122-22 et L 2122-23 du code général des collectivités territoriales. Le maire par délégation du conseil municipal est chargé en tout et pour la durée de son mandat des 22 points de l'article L 2122-22 et L 2122-23.

Le premier magistrat poursuit la séance rythmée et fait procéder à l'élection des délégués chargés de représenter la collectivité auprès de la communauté de communes de Freyming Merlébach, des syndicats, de conseils et d'associations. MM. Neumann et Hirschberger sont désignés à l'unanimité pour rejoindre la communauté de communes. MM. Neumann et Girard pour rejoindre le Syndicat Intercommunal de Voirie et de Collecte des Ordures Ménagères de Hombourg-Haut. MM. Neumann et Pastore au Syndicat Intercommunal des Eaux de Barst. MM. Girard et Hirschberger au syndicat forestier de Saint Jean-Rohrbach. MM. Girard et Pastore au syndicat d'électricité à Forbach. MM. Neumann et Girard à l'Action Culturelle du Bassin Houiller. MM. Neumann et Pastore chargés de représenter la collectivité auprès du Collège Jean Eble de Puttelange aux Lacs. MM. Neumann et Pastore sont délégués auprès des écoles du regroupement pédagogique éclaté de Barst, Cappel, Hosté, Marienthal et Vallette. MM. Girard et Welsch sont délégués auprès de l'Accueil périscolaire de Barst. MM. Neumann et Derrez auprès de l'Association Culturelle de Barst et de l'Artisanale. MM. Neumann et Girard auprès de l'association de Moto Cross. MM. Neumann et Pastore auprès de la M.J.C. MM. Neumann et Hirschberger auprès des conseils de fabrique et MM. Hirschberger et Girard délégués auprès du conseil paroissial de la communauté Saint Jean de la Neuwiese.

Le maire soumet à l'assemblée des propositions de travail pour la durée du mandat. Ainsi le maire, le premier adjoint et le deuxième adjoint auront la responsabilité exécutive de groupes de compétences auxquelles seraient associées des commissions dans lesquelles sont répartis les élus. Il présente cinq groupes de compétences : aménagement et urbanisme, ressource humaine et culturelles, administration générale et finances, politique sociale et santé, développement économique et formations. Sur ces bases il propose de constituer les commissions. Ainsi sont désignés à la commission des finances M^{me} Murielle Schneider, M^{me} Carole Schrotzenberger et MM. Bruno Neumann, Paul Hirschberger, Bernard Girard, Alfred Nochalski, Augustin Cruciani, Pierre Pastore, Bernard Derrez, Cédric Claude et Thierry Welsch. Au sein de la commission des travaux : MM. Bruno Neumann, Paul Hirschberger, Bernard Girard, Alfred Nochalski, Augustin Cruciani, Pierre Pastore, Bernard Derrez, Cédric Claude et Thierry Welsch. Dans la commission de l'urbanisme et plan local d'urbanisme : MM. Bruno Neumann, Paul Hirschberger, Bernard Girard, Alfred Nochalski, Augustin Cruciani, Pierre Pastore, et Thierry Welsch. Membres de la commission d'appel d'offres et adjudications : MM. Bruno Neumann, Paul Hirschberger, Bernard Girard, Alfred Nochalski, Augustin Cruciani et Bernard Derrez. Membre de la commission dite des impôts directs : M^{me} Murielle Schneider, M^{me} Carole Schrotzenberger, MM. Bruno Neumann, Paul Hirschberger, Bernard Girard, Alfred Nochalski, Pierre Pastore, Bernard Derrez et MM. Camille Behr, Jean Luc Strohmman, René Bourguignon et Jean Marie Zell. Membre de la commission dite des listes électorales : MM. Bruno Neumann, Paul Hirschberger, Bernard Girard, Alfred Nochalski et MM. Camille Behr, André Anschling, Hubert Mathieu, Jean Luc Strohmman, Robert Seibert, Guy Mathias, Huguette Leibfried, Bruno Genevoux, Jean Claude Muller et Germain Maurice. Commission Zonage d'assainissement : MM. Bruno Neumann, Paul Hirschberger, Bernard Girard, Alfred Nochalski, Bernard Derrez, Cédric Claude et Thierry Welsch. Membres de la commission de sécurité : M^{me} Murielle Schneider, MM. Bruno Neumann, Paul Hirschberger, Bernard Girard,

Bernard Dérrez, Cédric Claudé, Thierry Welsch et Augustin Cruciani. Membres de la protection civile : MM. Bruno Neumann, Paul Hinschberger, Bernard Girard, Bernard Dérrez, Cédric Claudé, Thierry Welsch et Augustin Cruciani. Membres de la commission dite d'aide sociale et membres du conseil aux orphelins : MM. Bruno Neumann, Bernard Girard et Cédric Claudé. Membres de la commission cimetièrè : MM. Bruno Neumann, Paul Hinschberger et Bernard Girard. Désignation des responsables de la régie de recètè : Mmè Thèrèsè Brod et Bernard Girard. Désignation du conseiller en chargè des questions de la défensè M. Thierry Welsch et Cédric Claudé. Membres de la commission dite du village fleuri : Mmè Muriellè Schneider, MM. Bruno Neumann, Paul Hinschberger, Bernard Girard, Bernard Dérrez, Cédric Claudé, Pierre Pastore et Augustin Cruciani. Membres de la commission fêtes et cérémonies : Mmè Muriellè Schneider, MM. Bruno Neumann, Paul Hinschberger, Bernard Girard, Augustin Cruciani, Thierry Welsch, Bernard Dérrez et Cédric Claudé. Membres du Comité national d'action socialè pour le personnél des collectivités territoriales : Paul Hinschberger et Bernard Girard.

A l'issuè du conseil, Bruno Neumann s'est adressé à l'assemblée. « Vous m'avez accordé votre confiance. C'est un grand honneur pour moi. Je suis ému et heureux d'accepter cette chargè certès difficile, mais exaltantè. Je remerciè tout ceux qui ont fait honneur à la démocratiè. Nous ferons en sorte que le quotidièn soit le plus agréablè possible pour tous les habitants de Barst et de Marienthal. » La séancè à duré 2 h 15, à l'issuè de laquellè 8 membres du conseil ont entouré le maire pour partager le verre de l'amitiè.

L1/BARSMarienthal